



TÉLÉPHONE ROUGE

Blanquer tance les réseaux sociaux

Le 27 septembre, les représentants français de TikTok, Instagram, Snapchat, Twitter et consorts ont été convoqués rue de Grenelle en présence de Jean-Michel Blanquer, de Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, et de Roch-Olivier Maistre, président du CSA. Objectif officiel de la réunion : tirer les enseignements de la campagne de haine en ligne #anti2010 apparue il y a deux semaines contre les enfants entrant cette année en 6^e et marquer « *une première étape dans la collaboration avec les réseaux sociaux pour le bénéfice des élèves* ». Le ministère, qui a tenu à communiquer sur cette réunion impromptue – chose plutôt rare –, pointe clairement la responsabilité des géants du numérique. Il les invite à « *contribuer aux campagnes de sensibilisation* », à « *faciliter la prise en charge des victimes* », et surtout à « *faire réellement respecter l'âge minimum légal (13 ans) sur les plateformes* ». Ce qui, de fait, aujourd'hui, n'est absolument pas le cas. Une étude menée en 2019 sur l'ensemble des collégiens du Morbihan montrait que les deux tiers des élèves de 5^e étaient inscrits sur Snapchat et Instagram sans y avoir droit. Ce rappel à l'ordre constitue un petit tournant politique pour Jean-Michel Blanquer. Le ministre, bien que peu technophile, avait toujours été soucieux jusqu'à présent de ménager ces nouveaux médias, par ailleurs très prisés par le président Macron.

